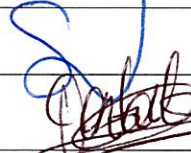

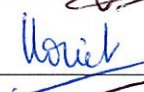





Émargement Conseil d'Administration
Lundi 24 février 2025 - 17h15

Membres de droit

VAUCEL	Sylvain	Proviseur	
VERTALE	Gaëlle	Proviseure adjointe	
LOUET	Véronique	Secrétaire générale	
MASSERON	Benoit	DDFPT	

Représentants des personnels enseignants

DUBOIS	Jérôme	T	
DUFLOT	Marc	T	
QUINETTE	Laëtitia	T	
BOUTE	Maylis	T	
DE JESUS LOPES	Frédéric	T	
MARECHAL	Erwan	T	
POESSEL	Cyril	T	
DUPONT	Damiens	S	
VAN DER PLAETSEN	Flora	S	
GOFFART	Nicolas	S	
GUEVAR	Gautier	S	
SOUDE	Huguette	S	
DESAPHY	François	S	
DESERT	Virginie	S	

Émargement Conseil d'Administration
Lundi 24 février 2025 – 17h15

Représentants de la commune

RICHAUD	Nicolas	T	Excuse
BERTHELOT	Tiphaine	S	


Représentants de la Région

GADAL	Danièle	T	
SOBCZACK	Alexandra	T	
DELBOS	Evelyne	S	

Personnalités qualifiées

RUULT	Jean Luc	T	
OTTENWAELDER	Nicolas	T	


Représentants des personnels non enseignants

BRIZE	Nathalie	T	
LEMENU	Corinne	T	
POUPEE	Sandrine	T	
DELABRIERE	David	S	
PHILIPPE	Christine	S	
DENIS	Maryse	S	




Émargement Conseil d'Administration
Lundi 24 février 2025 - 17h15

Représentants des parents d'élèves

THISSANDIER	William	T	
PAILLARD	Amélie	T	
FOY	Nathalie	T	
GROSSMANN	Agathe	T	
BIZET	Samuel	T	

Représentants des élèves

ZEGHLI	Monir	T	
BERGER	Matheo	T	
HAGUIER QUERRE	Emilien	T	
GOSSE LACORNE	Quentin	T	
HEDOUIN	Ludivine	T	
SPASSOV	Jordan	S	
LYNCEE	Mathias	S	
DURAND	Capucine	S	
GUILLOPE	Timothé	S	

Académie de NORMANDIE
Lycée Jean Baptiste Colbert
197, avenue des Alliés
76140 Le Petit Quevilly

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 24
FEVRIER 2025

Année scolaire
2024 - 2025
SÉANCE n° 7

Présidence : M. VAUCEL

Secrétariat : Mme VERTALE

Membres absents :

Membres présents : 15

Membre personnalité extérieure : 0

Séance ouverte à 17h15

Séance close à 18h45

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'autorité de contrôle
I - Conseil d'administration II - Affaires relatives au fonctionnement de l'EPL III - Affaires financières IV - Questions diverses		
Total des feuillets		



Convocation le : 22 octobre 2024



Transmis par l'application Dém'Act
(Dématérialisation des actes des EPLE)

Le :

Membres du CA : 27

A

Quorum : 15

- M. le Recteur – DAJEC1
- Monsieur le Président du Conseil Général

II – CONSEIL D'ADMINISTRATION	<i>Réservé à l'autorité de contrôle</i>
<p>Le conseil d'administration du lycée Colbert au Petit Quevilly s'est réuni le lundi 24 janvier 2025, en salle polyvalente, sous la présidence de M. VAUCEL, Proviseur.</p> <p>La séance est ouverte à 17h15.</p> <p>M Vaucel déplore l'absence des représentants de la Région qui constituent les partenaires privilégiés indispensables au bon fonctionnement de l'établissement.</p> <p>M^{me} Vertale accepte d'assurer le secrétariat du CA.</p> <p>M. Le Président ouvre la première séance de l'année en saluant les membres du conseil d'administration.</p> <p>Monsieur De Jesus Lopes quitte la réunion du Conseil d'administration.</p> <p>I – Conseil d'administration</p> <p>1. <u>Approbation du procès-verbal précédent :</u></p> <p>M. Le Président soumet à l'approbation des membres le compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 3/02. Il rappelle que le procès-verbal est affiché dans l'espace dédié au niveau de l'administration, Le site du lycée Colbert (vie de l'établissement / PV du CA) et il précise que le prochain procès-verbal sera diffusé avec la lettre d'information et sur l'ENT du lycée.</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Le précédent PV du 3/02 n'ayant pas été transmis, il est soumis aux représentants.</p> <p>Contre : 00 / 14 Abstention : 00 / 14 Pour : 14 / 14</p> <p>M. Le Président soumet à l'approbation des membres le compte rendu du Conseil d'Administration du CA numéro 6 du 6/02/2025</p> <p>Contre : 00 / 14 Abstention : 00 / 14 Pour : 14 / 14</p>	

L'ordre du jour de la présente séance est adopté comme suit :

I - Conseil d'Administration

1-Approbation du procès-verbal du 6 février 2025

II - Affaires relatives aux fonctionnent de l'EPLE

2-Présentation de la proposition de ventilation de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2025, pour information.

3-Présentation de la proposition de création et suppression de postes et remontée des moyens par discipline

II - Affaires relatives aux fonctionnent de l'EPLE

-Présentation de la proposition de ventilation de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2025, pour information.

-Présentation de la proposition de création et suppression de postes et remontée des moyens par discipline.

Monsieur le président soumet aux membres du conseil la proposition de fermeture d'un support en Lettres anglais et un autre support en plasturgie, non pourvu depuis plusieurs années.

Un CSD (complément de service donné) de 7heures en lettres histoire, 6 heures en lettres anglais, 9,5 heures en mathématiques, 28 heures en plasturgie, et 6,5h en construction technique du lycée professionnel vers la section générale et technologique.

Un CSD de 3h en PSE, un BMP de 3h en mathématiques susceptible d'être augmenté de 3h en cas de décharge d'un des collègues. La création d'un BMP de 3h en maintenance industrielle susceptible d'être augmenté de 6h en cas de décharge d'un des collègues ; un BMP de 3,5h en plasturgie et 7h en économie gestion.

Commentaires :

Mr Dubois fait la proposition d'un tableau de répartition allégé de façon à élaborer un travail collaboratif. Il fait la demande d'utiliser les heures supplémentaires de Construction technique pour augmenter celles des heures de plasturgie afin de maintenir l'ensemble de l'équipe. Monsieur le Président rappelle qu'il doit veiller à maintenir l'équilibre entre les « heures poste » et les « heures supplémentaires Annuelles »

Monsieur le Président transmettra un tableau simplifié lequel sera un document de travail.

	<i>Réservé à l'autorité de contrôle</i>
III - AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'EPL	<i>Réservé à l'autorité de contrôle</i>
<p>4-Présentation de la proposition de ventilation de la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2025, pour information. Monsieur le président présente le projet de ventilation de la répartition horaire globale.</p> <p>Il précise que la répartition sera soumis au vote du conseil d'administration au mois de juillet 2025 puisqu'à ce stade les éléments utiles à la prise de décision ne sont pas mobilisables.</p> <p>La répartition par discipline présentée permet de réaliser un prévisionnel des demandes d'ouverture et/ou de fermeture de poste pour la rentrée 2025. Cette proposition est soumise au vote des membres du Conseil :</p> <p>Commentaires/ débat :</p> <p>Contre : 10/14 Abstention : 0/14 Pour : 4 / 14</p> <p>5-Lecture de la motion sur le Pass Culture : document en annexe</p>	<i>ACTE n°24</i>
IV - QUESTION DIVERSES	<i>Réservé à l'autorité de contrôle</i>
Aucune questionne diverse n'a été présentée.	

Vœu pour l'abrogation du gel du Pass Culture part collective et déploration du manque d'information et de préavis, présenté lors du Conseil d'administration du lycée Colbert à Petit Quevilly du lundi 24 février 2025.

Le Pass Culture est un dispositif qui permet aux élèves de bénéficier d'un crédit à utiliser pour des activités culturelles et éducatives. La part collective du Pass Culture permet de rendre la culture plus accessible en soutenant les projets collectifs et les sorties culturelles pour les établissements scolaires. Le gel du budget de la part collective du Pass Culture suscite de vives préoccupations au sein de la communauté éducative du lycée Colbert ainsi que dans tous les établissements en France et auprès des partenaires culturels. Cette décision, annoncée sans préavis, met en péril des projets pédagogiques en cours de préparation, avec la difficulté de trouver des financements alternatifs.

Les personnels du lycée Colbert déplorent qu'aucune information préalable n'ait été communiquée aux bénéficiaires sur le gel de cette part collective, et qu'aucun préavis n'ait été fixé. Ils déplorent également le manque de transparence concernant les raisons exactes de cette décision. Que devient l'argent récupéré à partir de février épargné sur les projets en suspens, faute de temps pour les référent.e.s qui n'ont pas eu l'information pour se retourner et se coordonner avec leurs collègues ? Cette suspension de financement va à l'encontre des objectifs de démocratisation culturelle (100 % Education Artistique et Culturelle, affiché comme une priorité nationale) et d'égalité des chances qui sont au cœur de la mission éducative de notre lycée.

Les personnels du lycée Colbert demandent l'abrogation immédiate du gel du Pass Culture Part Collective et appellent à une réévaluation de ce dispositif afin de garantir son financement et son accessibilité pour toutes et tous.

Avec le soutien de collègues non syndiqué.e.s, des parents d'élèves et des sections syndicales SNUEP-FSU et FO.